

Conseil communal

Décisions du conseil du 13 septembre 2023

Travaux publics

Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants :

- Pose de garde-corps pour la rue de Soumy et la route des Mayens à l'entreprise Debons Métal SA.

Bâtiments

Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants :

- Traitement antiparasites de l'ancienne école d'Euseigne à l'entreprise Sébastien Gilloz ;
- Changement des engins mobiles obsolètes, de la salle de gymnastique de Mâche à l'entreprise Alder & Eisenhut AG.

Installations sportives

Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants :

- Fourniture et pose d'un terrain d'entraînement synthétique de football à Euseigne, ainsi que de filets pare-balls, à la société Terrettaz SA ;

Promotion des énergies renouvelables

Le conseil accepte 2 demandes d'aide aux énergies présentées par des citoyens.

Autorisations de construire

Le conseil délivre 4 autorisations de construire.